

## THEODORY Renaud

---

**De:** KNUBBEN Muriel  
**Envoyé:** mercredi 16 octobre 2019 08:48  
**À:** THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine  
**Objet:** TR: demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil

pour envoyer aux conseillers...



**De :** SCHONBRODT László (Conseil) <schonbrodtlaszlo@gmail.com>  
**Envoyé :** mardi 15 octobre 2019 23:56  
**À :** KNUBBEN Muriel <Muriel.KNUBBEN@verviers.be>  
**Objet :** demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil

Bonjour Muriel,

Conformément à l'article 64 du ROI, le groupe PTB demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Communal du 21 octobre 2019.

Depuis le dernier conseil communal, la situation d'Enodia comme de Nethys a continué à se développer dans un sens particulièrement préoccupant tant sur l'usage que sur la transparence dans la gestion des deniers publics dépendants de ces structures.

La Ville de Verviers ne peut pas rester muette face à cette affaire, par son intéressement financier dans Enodia mais surtout, pour la qualité des services publics mis à disposition de sa population, la protection de l'emploi et la garantie de services performants pour répondre tant aux défis climatiques qu'aux défis démocratiques et technologiques de notre société.

Face à ces défis, le politique ne peut pas démissionner du rôle qu'est le sien et ne peut céder des enjeux si important à des entreprises privées plaçant l'intérêt de leurs actionnaires avant l'intérêt générale.

Là où il y a urgence démocratique, décision est prise de récompenser par de grandes indemnités ceux qui ont dirigés la grande braderie de nos biens communs. Et pour les remplacer, on nomme des personnes de nouveaux en conflit d'intérêt et clairement positionnées contre le maintien de notre patrimoine public.

Par l'adoption de cette motion et donc du projet de délibération qui suit, la Ville de Verviers fait le choix de prendre ses responsabilités pour défendre l'intérêt collectif.

Le Conseil Communal,

Considérant que la Ville de Verviers est un actionnaire historique et un acteur du développement des intercommunales liégeoises,

Considérant que la Ville de Verviers veut préserver les entreprises publiques et son actionnariat public,

Considérant que la ville de Verviers est un actionnaire d'Enodia

Considérant que Win, Voo et Elicio sont des filiales d'Enodia, intercommunale dont Verviers est actionnaire,

Considérant que le câble est un secteur stratégique et d'avenir qu'il convient de maintenir dans les mains d' actionnaires publics,

Considérant que ces 20 dernières années, le pôle câble de l'intercommunale liégeoise (ALE, Tecteo, Publifin-Enodia) a rapporté plus de 35 millions € aux communes de la province,

Considérant qu'un fournisseur de services informatiques et d'hébergement est une entreprise stratégique et d'avenir qu'il convient de maintenir dans les mains d'actionnaires publics,

Considérant le retour à court, moyen et long terme que Win, Voo et Elicio peuvent amener aux finances communales via la distribution de dividendes,

Considérant que l'actionnariat public permet de défendre plus efficacement l'emploi et la qualité de l'emploi,

Considérant particulièrement que Voo emploie plus de 600 travailleurs,

Considérant que Win emploie plus de 100 travailleurs

Considérant que ces emplois ne sont, actuellement, pas délocalisés,

Considérant que l'actionnariat public permet de défendre plus efficacement les usagers,

Considérant la décision prise par le conseil d'administration d'Enodia de «faire évoluer Enodia, de telle manière à ne plus détenir de participations majoritaires dans des secteurs concurrentiels »,

Considérant que les secteurs concurrentiels visés au sein d'Enodia touchent au secteur du câble mais aussi à la production d'énergie éolienne et au stockage de données informatiques,

Considérant les échecs successifs des privatisations et « consolidations stratégiques » face auxquels nos services et entreprises publiques ont du faire face (CGER, Crédit communal, Poste, Sabena, ...),

Considérant l'exercice de la présidence d'Enodia assumée par la bourgmestre de Verviers,

Considérant les déclarations des administrateurs de Nethys et d'Enodia dans la presse,

Considérant les nouveaux administrateurs désigné à la direction de Nethys,

LE CONSEIL COMMUNAL,

Par ... voix pour, ... voix contre et ... abstention,

ARRETE que :

1. Le conseil communal de Verviers marque son opposition à la nomination en tant qu'administrateurs de Nethys de MM. Levoux, Hansens et Thiry. Il demande la mise en place d'un conseil d'administration composé de représentant des travailleurs, des usagers et de représentants politiques.
2. Le Conseil Communal de Verviers marque son opposition au versement d'indemnité de départ pour les membres du comité de direction de Nethys.
3. Le conseil communal de Verviers se positionne contre la privatisation partielle ou totale de Voo, de Win et d'Elicio.
4. Le conseil communal de Verviers affirme sa détermination constante pour le respect de l'éthique et des règles de bonne gouvernance. Il affirme également sa demande d'appliquer directement les recommandations de la commission qui ne le sont pas encore.
5. Le conseil communal invite les conseils d'administrations d'Enodia et de Nethys à revoir leur stratégie et éviter la revente des « participations majoritaires dans des secteurs concurrentiels »